

Lausanne Jardins 2014

Préavis n° 2012/12

Lausanne, le 15 mars 2012

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs,

1. Objet du préavis

Par le présent préavis, la Municipalité propose à votre Conseil d'accorder à l'Association Jardin Urbain une subvention d'investissement de 1'000'000 de francs pour réaliser le projet *Lausanne Jardins 2014*. Celui-ci perpétue et renouvelle l'héritage des quatre précédentes éditions de Lausanne Jardins, en 1997, 2000, 2004 et 2009. Cette manifestation a contribué à faire rayonner l'image de Lausanne, lui conférant une renommée internationale dans le domaine de l'art du jardin. Cette manifestation reste également novatrice pour la réflexion sur le jardin urbain.

2. Lausanne Jardins de '97 à 2009 : un rendez-vous régulier, une expérience à renouveler

2.1 Un esprit d'intégration

En 1997, 2000, 2004 et 2009, la Ville de Lausanne a organisé quatre éditions de la manifestation *Lausanne Jardins*, qui s'est d'emblée forgé une réputation internationale. Evénement culturel mêlant paysagisme et réflexion sur la ville, elle possède la caractéristique, unique au monde¹, d'insérer des jardins dans l'espace urbain : rues, places, terrains délaissés, façades de bâtiments ou toitures. Il en résulte une très forte capacité d'intégration, entre professionnels de l'art du jardin, intellectuels, scientifiques, artistes, flâneurs et amateurs intéressés par la présence du végétal dans la ville.

En 1997 a eu lieu le premier festival de jardins urbains à Lausanne, *Jardins faisant*. Trois autres éditions ont suivi : en 2000, *Jardins la ville* ; en 2004, *Jardins de passage* et, en 2009, *Jardins dessus dessous*.

¹ Comme le signale l'ouvrage de référence de Jean-Pierre Le Dantec, « Le Sauvage et le régulier », Editions du Moniteur, Paris 2002

Plus qu'une réflexion sur le jardin, cet événement est d'abord un regard sur la place du jardin en ville. Chaque édition propose des thématiques très différentes :

- La première investissait la ville, son centre et inaugurait différents modes de création de jardins dans l'espace public. La seconde édition concernait un nombre restreint de sites ayant pour particularité d'être déjà des espaces de jardins. Ces deux éditions furent menées par Lorette Coen, également fondatrice de la manifestation.
- Les deux éditions suivantes, menées par Francesco Della Casa, s'inscrivaient dans l'urbanité propre à la ville de Lausanne et à son évolution. Les grands espaces de l'Ouest à proximité des voies ferrées pour l'année 2004, le tracé du nouveau métro en 2009 et un parcours de haut en bas pour découvrir des quartiers excentrés.
- De nombreux acteurs de la société lausannoise, associations à but culturel ou social, commerçants, artisans, se sont greffés de manière soutenue à la manifestation lausannoise. La population et les visiteurs ont pu découvrir des lieux méconnus de la ville, des paysages inattendus et des sites délaissés.
- Les professionnels, paysagistes et urbanistes, et les chercheurs, biologistes ou sociologues, y ont découvert un vaste champ de réflexions et d'expérimentations, révélant le potentiel spécifique de la manifestation lausannoise dans la perspective générale d'un développement urbain durable et dans l'art des jardins en particulier.

2.2 Un succès aux multiples facettes

Si elle a su retenir immédiatement l'attention des spécialistes, la manifestation a par ailleurs séduit le grand public lausannois, suisse et étranger, lors de chacune de ses éditions. Ce succès résulte de l'effet conjoint de plusieurs facteurs :

- Ses jardins (34 en 1997, 29 en 2000, 34 en 2004 et 30 en 2009) sont réalisés dans la réalité concrète et contraignante de la ville, directement offerts à l'usage et au plaisir de la population et non dans l'espace exclusif et limité d'un lieu d'exposition ou d'un conservatoire botanique.
- Lausanne s'est révélée comme un pôle regroupant de multiples compétences dans ce domaine - l'Établissement horticole de la Bourdonnette, l'École polytechnique fédérale, l'Université et nombre d'artistes, d'historiens, d'horticulteurs et de paysagistes - qui ont trouvé dans les quatre premières éditions de la manifestation l'occasion de développer et de renforcer leur savoir.
- Le concours d'idées international qui permet de sélectionner les paysagistes, artistes, architectes, urbanistes, scénographes et autres professionnels du jardin et de la ville contribue à élargir l'audience et la réputation de la manifestation bien au-delà des frontières nationales.
- Des partenariats avec des écoles locales ont eu lieu, comme par exemple en 1997, avec l'ECAL, pour la création graphique et les supports de signalétique.
- De nombreux colloques, conférences, expositions, projections de films et vidéos, accompagnés d'une animation artistique et sociale nourrissent l'information et le débat ouvert auprès des citoyens, suscitant une démarche participative qui se traduit par le travail volontaire et de multiples initiatives spontanées.
- La durée de la manifestation, déterminée par le temps du développement des végétaux, restitue dans l'espace urbain un rythme biologique directement perceptible par la population. En cela, elle a une signification temporelle plus riche que d'autres événements culturels qui, par nature, sont moins étroitement liés au rythme naturel des saisons.

- Au fil des éditions, la manifestation a établi un lien étroit avec le thème des transports publics, du jardin établi au long des talus du parcours de la « Ficelle » en 97', en passant par le « Jardin ferroviaire », planté sur une vingtaine de wagons en 2000, par la ligne FMR, une liaison ferroviaire voyageurs entre Lausanne et Renens via Sébeillon en 2004 jusqu'à la ligne du métro m2 qui a servi de « remonte » pente » pour les visiteurs et qui a même accueilli certains jardins. Elle remet à l'honneur la pratique de la flânerie, encourageant de ce fait les plaisirs de la marche au quotidien pour les déplacements à travers la ville.
- L'implication de milieux associatifs (Mouvement des aînés, Jardins familiaux, Appartenances, Fleur de pavé, Sleep in, Lausanne Roule, Société d'Etudiants) et scolaires (jardins d'écoles) ainsi que de la population des quartiers (Soupes confectionnées par des associations et distribuées aux visiteurs) ont contribué à ancrer la manifestation dans la mémoire affective de nombreux Lausannois.
- Le développement des relations transfrontalières, concrétisé par une coopération étroite avec la Saline royale d'Arc-et-Senans, en Franche-Comté, des échanges avec des institutions de formation en France et en Suisse et la mise en place de synergies de communication.
- Une exposition, qui rassemble une riche documentation photographique de *Lausanne Jardins*, a circulé dans toute l'Europe. Elle a été présentée à Porto, Lanzarote, Huesca, Zurich, Bâle et Arc-et-Senans. Deux ouvrages et plusieurs publications² ont eux aussi contribué à matérialiser la mémoire des trois premières manifestations. Le carnet de route de 2009 (2 éditions distinctes), permet autant une découverte de la ville qu'il perpétue la présence des interventions éphémères.
- Le développement des visites guidées, par une offre étoffée adressée à la fois à la population et à diverses délégations provenant des autres villes suisses ou de l'étranger. Un manuel didactique a par ailleurs été adressé à 125 000 élèves vaudois du second cycle.
- Un site internet interactif, permettant de superposer des cartes historiques et aériennes de la ville, de 1723 à nos jours, présente une riche galerie de photographies de l'édition 2004. Les éléments de l'édition 2009 sont venus enrichir le nombre de données disponibles. L'ensemble des documents de travaux élaborés par le bureau technique de Lausanne Jardins qui renseigne de façon approfondie les sites et abords de cette dernière édition y sont consultables. Le nombre de visiteurs a encore augmenté pour approcher les 60'000 pendant le déroulement de la manifestation.

2.3 Une méthode qui s'affine

La méthode de travail élaborée lors des quatre premières éditions a incontestablement été validée par le succès rencontré.

Il est désormais acquis que le concours international de projets représente la forme la plus adaptée pour réunir des contributions originales de très grand intérêt. La notoriété acquise aujourd'hui par la Ville de Lausanne dans le domaine de l'art des jardins, offre en effet, la garantie d'une participation internationale extrêmement relevée, venue des cinq continents.

Par ailleurs, la manifestation a démontré sa faculté remarquable de susciter une fédération d'initiatives provenant d'associations, de privés ou de protagonistes de la scène artistique. Il convient de poursuivre et de renforcer cet aspect si particulier de la manifestation, qui révèle l'extraordinaire capacité de mobilisation de la population lausannoise en faveur d'un événement culturel de haut niveau.

² « Une envie de ville heureuse » et « Le jardin ferroviaire », réalisés sous la direction de Lorette Coen, et quatre numéros spécifiques de la revue TRACÉS

Lors de chaque édition, les organisateurs ont eu le souci d'élaborer un concept inédit :

- 1997 : « Jardins faisant » a fait découvrir le centre historique et sa liaison avec le lac, le long du parcours de la « Ficelle » ;
- 2000 : « Jardins la ville » se déployait sur quatre pôles, le cimetière du Bois-de-Vaux, la colline de Montriond, l'esplanade de Montbenon et le quartier du Flon ;
- 2004 : « Jardins de passage » parcourait la succession des quatre plateaux ferroviaires de la vallée fossile du Flon, de la place de l'Europe à la gare de Renens ;
- 2009 : " Jardins dessus dessous " proposait de parcourir en surface les passages souterrains du nouveau métro (M2).

La capacité de renouveler les contenus de la manifestation sans en altérer l'esprit reste, aujourd'hui encore, l'un de ses défis majeurs.

2.4 Un bilan très positif

Les quatre premières manifestations *Lausanne Jardins '97, Lausanne Jardins 2000, Lausanne Jardins 2004 et Lausanne Jardins 2009* ont engendré pour la Ville de Lausanne une très forte notoriété internationale dans le domaine de l'art du jardin, concrétisée par de nombreux articles dans la presse internationale, des émissions de radio et de télévision. Cette renommée se double d'un fort capital de sympathie auprès de la population lausannoise.

Ce travail de « révélation de la ville par le jardin », à la fois touche identitaire et fondement du succès de la manifestation, a permis d'accumuler une somme considérable de contacts, d'affiner un savoir-faire et d'asseoir une réputation. Il mérite d'être poursuivi et enrichi par de nouveaux développements.

3. « Landing » - Le projet Lausanne Jardins 2014

3.1 Landing

atterrir – déposer – se poser

Lausanne Jardins est une manifestation temporaire, durant de juin à octobre. Elle se doit d'être visible, surprenante, festive aussi, afin de toucher un nombre important de visiteurs. Elle doit aussi interroger les passants, les Lausannois et susciter la curiosité. Par ailleurs, cette manifestation utilisant le végétal (et donc le vivant) se prépare et se construit en amont. Cette phase préparatoire, indispensable pour assurer la faisabilité d'un jardin est indissociable de l'événement.

Les commissaires, Christophe Ponceau et Adrien Rovero, sont mandatés par l'Association Jardin Urbain. Ils réunissent deux compétences : celle d'un paysagiste et scénographe expérimenté et celle d'un designer de renommée internationale et enraciné dans le terreau local proche et enseignant à l'Ecole cantonale d'Art de Lausanne (ECAL). Ils souhaitent expérimenter une manifestation montrant que la ville peut être un jardin et que de multiples espaces peuvent accueillir le végétal, la vie. A l'exemple des friches qui, livrées à elles-mêmes se transforment seules en milieux différents, accueillant le vivant.

Prenant comme point de départ la spontanéité du monde végétal, ils proposent un événement en trois temps, mettant en scène la fabrication d'une trentaine de jardins, leur installation sur les différents sites et ensuite leur présence pendant la durée de la manifestation jusqu'au démontage.

Dès janvier 2014, l'avenue du Chablais 46 accueille et protège les installations en devenir, avant leur livraison sur site. La fabrication et la transformation des futurs jardins deviennent visibles, visitables parfois. Les concepteurs voient et comprennent l'évolution de leur création. Enfin, l'engagement du service des parcs et domaines, partenaire et soutien indispensable depuis la création de la manifestation, est mis en avant.

3.2 Méthodologie

3.2.1 Au hasard des jardins

Lausanne Jardins se reconcentre pour être visible, perceptible, sensible. Comme un retour aux sources pour fêter la cinquième édition de la manifestation, celle-ci se développera dans un périmètre plus restreint :

- A l'Ouest, le pont Chauderon en sera sa limite et à l'Est, le pont Bessières; au Sud, elle s'arrêtera à proximité de la gare CFF ; enfin, au Nord, le parc de l'Hermitage, promontoire dominant la ville, pourrait constituer un point de départ vers le centre.

Sur un plan-maquette, le centre ville a été ceinturé par un cadre en bois pour limiter la dispersion, une poignée de graines fut jetée pour semer les futurs jardins. Ce jeu de hasard s'est révélé porteur, de par la diversité des sites qu'il a proposé : des jardins, des rues, des places, des passages couverts, un parc, des cours d'immeuble, des chemins. Autant d'éléments constitutifs et spécifiques de la ville de Lausanne. Cela permettait déjà d'envisager des parcours pour appréhender la diversité architecturale et urbanistique de la ville.

Par ailleurs, plusieurs points de chute proposaient aussi une réflexion plus précise sur des thématiques concernant la ville en général : stationnement, lieux de dépose des ordures ménagères, mur de soutènement, jardin sur dalles. Un parcours "développement durable" se dessina alors.

Enfin, dans l'idée d'inviter des concepteurs reconnus à concevoir des jardins "à poser", certains lieux, comme une impasse dans laquelle ne s'engagent de fait que les habitants, représentaient le site idéal pour un atterrissage. Comme l'apparition spontanée de la végétation à un endroit où on ne l'attend pas.

3.2.2 Jardins parachutés

Le projet de la manifestation *Lausanne Jardins 2014* propose d'éprouver la possibilité de jardins spontanés, adaptés à l'environnement urbain, viables à long terme et mobiles. Il s'agira autant d'inventer de nouvelles formes que de renouveler la présence du végétal en ville.

Les principaux objectifs du projet sont :

- Proposer de nouveaux modes d'installation du végétal en ville et envisager des modes d'interventions inventifs, nouveaux, mobiles. Approcher la possibilité de jardins prototypes transposables dans d'autres villes et portant la marque "*Lausanne Jardins*".
- Encourager la participation d'équipes pluridisciplinaires aptes à réfléchir différemment à la thématique, tout en gardant conscience et respect des contraintes inhérentes au végétal.
- Montrer et expliciter l'ensemble des phases de conception et création d'un jardin. Cette démonstration, en amont de la manifestation, s'adressera à la fois au public et aux groupements de concepteurs retenus.
- Créer des parcours et des promenades dans le centre ville qui permettent un regard neuf sur sa diversité urbanistique, architecturale et historique la mettant en valeur.

- Valoriser le très riche patrimoine paysager et architectural de la ville de Lausanne, en son centre. Et faire en même temps découvrir des lieux cachés, peu connus, sis dans le périmètre traditionnel du centre ville.

3.2.3 *Le temps des jardins*

La session *Lausanne Jardins 2014* se déroulera en trois temps :

De novembre 2013 à mai 2014 : *le jardin des jardins*

Le site du service des parcs et domaines, à l'avenue du Chablais 46, constitue le lieu de préparation et de réalisation des futurs jardins. Le montage progressif de chacun d'entre eux se déroulera sur place en vue d'une installation simultanée sur plusieurs sites.

En juin 2014 : *la parade des jardins*

Pour l'ouverture de la manifestation, le transport des jardins vers leur lieu d'atterrissage est concentré sur une ou deux journées. Ainsi l'inauguration de la manifestation se présente comme un défilé accompagné d'animations. Rendue manifeste par la spontanéité de l'événement, la métamorphose de Lausanne devient une fête.

En octobre 2014 : *l'envolée des jardins*

Pour clôturer la manifestation, un autre événement festif aurait lieu, faisant revenir à Lausanne l'ensemble des concepteurs et des participants pour l'enlèvement ou la pérennisation de leur réalisation.

3.2.4 *Les goûts des jardins*

Vu son succès, l'expérience proposée en 2000, 2004 et 2009 par le service des parcs et promenades (actuellement service des parcs et domaines), invitant la population à déguster des soupes aux légumes, sera renouvelée. En collaboration avec diverses associations, un jardin potager permettait de cultiver les légumes et les plantes aromatiques servant à la préparation de plats culinaires propres aux différentes communautés dont étaient issus les riverains du site. Ces rendez-vous conviviaux, devenus une tradition forte de la manifestation *Lausanne Jardins*, permettront à nouveau de confronter le goût et le regard, deux des sens majeurs sollicités par l'art du jardin, dans toute la diversité des cultures qui composent la population lausannoise.

Par ailleurs, le thème du jardin potager et de la place qu'il occupe dans la ville, sous diverses formes (jardins familiaux, plantages, carrés potagers) s'inscrit parfaitement dans la thématique très actuelle de l'agriculture urbaine de proximité qui viendra alimenter la réflexion des participants au concours.

3.2.5 *Jardins d'écoles*

La participation des établissements scolaires de la ville est devenue une tradition très appréciée de la manifestation *Lausanne Jardins*. Initiée en 2000 par l'opération *Jardins d'écoles*, elle s'est encore développée par l'envoi d'un guide didactique d'une quinzaine de pages, adressé à près de 125'000 élèves du cycle secondaire en 2004. L'objectif est de sensibiliser les enseignants et les élèves à l'art du jardin, par exemple en l'intégrant dans un enseignement ou en proposant un projet didactique qui peut aller jusqu'à l'élaboration d'un jardin. En 2009, plusieurs projets ont été réalisés avec des enfants inscrits en APEMS ou dans des centres socioculturels. Ce type de collaboration sera reconduit avec notamment les établissements scolaires situés dans le périmètre de *Lausanne Jardins 2014*, qui seront invités à participer à la manifestation.

3.2.6 Projets participatifs

Une collaboration avec les associations de quartiers situées dans le périmètre de la manifestation pourra être envisagée, les invitant à réaliser l'implantation de jardins, puis de les pérenniser en prenant en charge leur l'entretien, éventuellement avec l'assistance du service des parcs et domaines.

4. Aspects financiers

Pour *Lausanne Jardins 2014*, la Municipalité a inscrit le montant d'un million de francs au plan des investissements pour les années 2012 à 2015, y compris un compte d'attente de 160'000 francs ouvert selon la communication au Conseil Communal du 16 novembre 2011. Les montants prévus pour la session 2014 sont du même ordre de grandeur que ceux dépensés lors des éditions précédentes. La subvention sera versée à l'Association Jardin Urbain, en charge de la réalisation et de la supervision du projet, qui devra compléter le budget de l'opération par l'acquisition de fonds privés. À titre indicatif, le budget de l'Association Jardin Urbain pour 2013 et 2014 se présente de la manière suivante :

RECETTES (en francs)	2013	2014	TOTAL
Subvention communale, y compris			
Compte d'attente (160'000 francs)	500'000. —	500'000. —	1'000'000. —
Mécénat, dons	200'000. —	500'000. —	700'000. —
Sponsoring	50'000. —	250'000. —	300'000. —
Total	750'000. —	1'250'000. —	2'000'000. —

DÉPENSES (en francs)	2013	2014	TOTAL
Concours & exposition	100'000. —	0. —	100'000. —
Jardins et Arts de la ville	250'000. —	750'000. —	1'000'000. —
Promotion et communication	100'000. —	150'000. —	250'000. —
Frais généraux	20'000. —	30'000. —	50'000. —
Mandats	160'000. —	270'000. —	430'000. —
Assurances, impôts, taxes	25'000. —	40'000. —	65'000. —
Divers et imprévus	45'000. —	60'000. —	105'000. —
Total	700'000. —	1'300'000. —	2'000'000. —

4.1 Charges financières

Calculées sous la forme d'annuités constantes au taux de 3,25 % pendant deux ans et avec un montant de 1'000'000 de francs, les charges financières s'élèveront à 524'000 francs.

Les charges d'exploitation supplémentaires, engendrées par le surcroît d'entretien l'année de la manifestation, seront compensées par le rééchelonnement de certains travaux ou feront l'objet d'une rubrique particulière dans le budget 2014 du service des parcs et domaines.

Les charges d'exploitation ultérieures, engendrées par le maintien de certains aménagements, ne peuvent faire l'objet d'une estimation à ce jour. Cependant, ces coûts, ainsi que ceux nécessaires à la pérennisation, interviendront selon décision de maintenir ou non des objets concernés.

5. Conclusions

Fondée sur ce qui précède, la Municipalité vous prie, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs, de bien vouloir prendre la résolution suivante :

Le Conseil communal de Lausanne,

vu le préavis n° 2012/12 de la Municipalité, du 15 mars 2012 ;
ouï le rapport de la Commission désignée pour étudier cette affaire;
considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

décide :

1. d'approuver le présent rapport de la Municipalité sur le projet *Lausanne Jardins 2014* ;
2. d'allouer à la Municipalité un crédit d'investissement du patrimoine administratif de 1'000'000 de francs pour subventionner l'Association Jardin Urbain, afin de réaliser le projet *Lausanne Jardins 2014* ;
3. d'amortir annuellement la dépense prévue sous chiffre 2 à raison de 500'000 francs par la rubrique 6601.331 du Service des parcs et domaines ;
4. de porter à la rubrique 6601.390 du Service des parcs et domaines les intérêts relatifs à l'octroi du crédit mentionné sous chiffre 2.
5. de balancer le compte d'attente no 6600.581.678 ouvert pour financer les frais d'études par prélèvement sur le crédit mentionné sous chiffre 2.

Au nom de la Municipalité :

Le syndic :
Daniel Brélaz

Le secrétaire :
Christian Zutter